



Coordination des conseils de quartier

Présents conseils de quartiers : La Noue Clos Français : 1 personne. Villiers Barbusse : 1 personne. Ramenas / Léo Lagrange / Fabien : 3 personnes. Jean moulin / Beaumonts : 2 personnes. Bas Montreuil République : 2 personnes. Etienne Marcel / Murs à Pêches : 1 personne. Paul Signac / Murs à Pêches : 1 personne. Bel Air / Grands Pêcheurs / Renan : 2 personnes. Centre Ville : 1 personne. Bas Montreuil / Bobillot : 1 personne. Ruffins / Théophile Sueur : 1 personne. 16 représentants au total.

Présent municipalité : Patrick PETITJEAN (délégué à la démocratie locale et à la vie associative)

Présente Ville : Sylvie BASTE (mission citoyenneté).

Réunion du 14 décembre 2011

La séance est ouverte à 20 heures 10.

I. Voyage à Rouen

Les participants à ce voyage ont passé une bonne journée. Celle-ci a permis de voir que les conseillers de Montreuil rencontraient les mêmes problèmes que ceux de Rouen (manque de communication, faible renouvellement au sein des instances, etc.). Le matin, les participants ont écouté une intervention de Patrick Petitjean (attachée séparément à ce compte rendu), puis de l'adjoint au maire du XIII^{ème} arrondissement de Paris. Ils ont ensuite été répartis en quatre ateliers, qui ont été suivis d'une table ronde sur la citoyenneté. La journée s'est terminée par une visite de Rouen avec l'adjointe à la maire de la ville chargée de la citoyenneté.

Cette journée a été perçue positivement par les participants qui ont émis l'idée d'en organiser une similaire à Montreuil, avec les conseillers de quartiers de la ville. Cette journée pourrait commencer par des ateliers, puis être suivie d'une après-midi formation (comment animer une réunion ? comment parler en public ?, etc.), dite « journée de partage ».

Les participants ont noté que les Rouennais qui souhaitaient devenir conseillers de quartiers devaient s'inscrire sur une liste. Ils sont ensuite nommés et ne sont donc pas autonomes. Patrick Petitjean précise qu'il faut effectivement s'inscrire mais que les candidatures ne sont pas rejetées, à condition de s'engager à participer aux réunions. Il ajoute que sur les questions d'aménagement, qui dépassent largement les enveloppes participatives, des ateliers ponctuels (dits « ateliers urbains de

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Montreuil, le 9 novembre 2011

proximité ») sont organisés sur des projets précis. Les participants ont également noté la qualité du site internet des conseils de quartier rouennais, ainsi que l'organisation de « balades citoyennes ». Ils ont aussi remarqué que les conseillers de quartier rouennais avaient travaillé sur le dossier des sentiers, sujet sur lequel travaille le conseil de quartier Villiers-Barbusse.

Patrick Petitjean trouve que la proposition d'une « journée de partage » correspond bien aux besoins des conseils de quartier. Si elle se tient au printemps, elle ne pourra faire l'objet d'un appel public en raison de la période électorale (présidentielle + législatives). Il indique que, par ailleurs, la ville travaille en vue de l'organisation en octobre prochain une série d'initiatives baptisés les « rendez-vous de la démocratie locale », avec, par exemple, l'installation d'un nouveau conseil de la vie associative élargi et d'une commission locale du débat public qui sera garante des processus de concertation, l'organisation d'une rencontre entre des bureaux d'études et les personnes qui ont participé aux différents projets urbains et, éventuellement, d'une rencontre des conseils de quartiers. Cette initiative de la ville correspond aussi en partie à l'idée émise par les participants au voyage à Rouen.

II. Communication

Plusieurs participants ayant évoqué des problèmes de communication – internes, avec les antennes de quartier, etc. – les animateurs leur suggèrent de les répertorier afin de réfléchir aux moyens d'y remédier lors d'une prochaine réunion de la Coordination.

Un participant indique qu'un projet est envisagé qui viserait à installer des panneaux d'information dans la ville. Un autre consisterait à installer un bandeau lumineux sur la mairie.

Une participante s'interroge sur la situation du conseil de quartier des Ruffins et s'étonne qu'aucun de ses membres ne participe aux réunions de la Coordination. Patrick Petitjean rappelle que ce conseil de quartier s'est dissous voilà un an et que ses membres sont constitués en association. Les animateurs proposent donc que les habitants qui le souhaitent constituent un nouveau collectif, qui représentera le quartier des Ruffins. D'autres suggèrent que les élus relancent le conseil de quartier des Ruffins comme ils l'ont fait pour les quartiers Bel-Air ou Centre-Ville.

En réponse aux remarques des participants sur l'importance de la participation des élus aux réunions des conseils de quartier, Patrick Petitjean rappelle que si les élus font partie des conseils de quartier, ces derniers restent libres de définir eux-mêmes leur fonctionnement. Il rappelle par ailleurs que, s'il est indispensable que les élus participent aux séances plénières (à raison de deux ou trois par an), les conseils de quartier peuvent organiser bien d'autres réunions pendant l'année. Une participante précise que, pour elle au contraire, les élus ne sont pas membres mais partenaires des conseils de quartier qui sont des instances autonomes et apolitiques.

Concernant le blog des conseils de quartier, un projet (basé sur quatre onglets) a été élaboré par le pôle multimédia de la ville et transmis aux membres de la Coordination. Ces derniers sont invités à faire part de leurs remarques et propositions sur ce projet. Celui-ci pourrait faire l'objet d'une présentation lors d'une prochaine réunion de la CCQ, ou aussi d'un Conseil de quartier.

Un participant rappelle qu'un blog doit être modéré ; il lui est alors précisé que le modérateur de ce blog sera la ville. Il juge par ailleurs irréaliste que ce blog puisse être alimenté par les seuls conseils de quartier de la ville. Il estime donc qu'il devrait au moins être possible à chaque conseil de quartier de rédiger une page destinée à se présenter et une autre pour mentionner la date et l'heure de ses

prochaines réunions. D'autres participants suggèrent de s'inspirer de ce qui se fait dans d'autres villes (comme à Brest), en consultant les sites Internet de leurs conseils de quartier.

En réponse à une participante, qui s'interroge sur la formation liée à la création de ce blog, une personne propose de commencer par désigner un ou deux quartiers pilotes, en l'occurrence les quartiers Villiers-Barbusse et Centre-Ville. C'est sur la base de cette expérimentation que seront définies les conditions d'alimentation du blog, sa charte d'utilisation, puis le programme de formation. Sylvie Baste propose de créer également des ateliers afin de faire avancer ce dossier, comme cela s'est fait pour l'élaboration de la brochure des conseils de quartier.

III. Création d'un atelier Urbanisme et d'un atelier Propreté

Les animateurs de la Coordination indiquent qu'ils aimeraient créer deux ateliers. Le premier serait consacré à l'urbanisme et aurait pour mission d'évaluer l'impact du nouveau PLU, en rassemblant les remarques et les propositions des habitants. Le second serait consacré à la propreté et aurait pour but d'identifier quelques points fondamentaux (manque de personnel et de matériel, absence de verbalisation, nuisances liées aux entreprises).

Patrick Petitjean rappelle que la coordination est un lieu d'échange entre conseils de quartier. Il estime donc que pour constituer ces deux ateliers, la Coordination devrait faire appel à tous les conseillers de quartier afin de créer des ateliers véritablement inter-quartiers. Il propose que les élus en charge de ce dossier (Claire Compain pour la propreté qui est restée à la ville, et Alain Monteagle pour les déchets, qui ont été transférés à la communauté d'agglomération) soient invités à la CCQ du 11 janvier, et que cette réunion soit préparée par un atelier inter-quartiers sur ce sujet. Une participante souligne l'intérêt et l'utilité de cette invitation, ayant expérimenté dans son conseil de quartier la pédagogie et la clarté de Madame Compain. Un habitant confirme son souhait que les conseils de quartier apportent à ces ateliers les éléments de réflexion qui serviront de base à leur travail.

Patrick Petitjean ajoute que les conseils de quartier sont déjà associés aux travaux de la commission extra-municipale sur la propreté et estime qu'il faudra aussi prévoir un moment de travail avec les élus chargés de cette question. Il invite par ailleurs tous les membres de la coordination intéressés à consulter le site Montreuil Cra-Cra, qui dénonce non seulement les lacunes de la Municipalité mais aussi le manque de civisme de certains habitants.

En réponse à Patrick Petitjean, une personne indique que les responsables de la Commission extra-municipale sur la propreté seront invités à une prochaine réunion de la Coordination.

IV. Parole aux quartiers

Les représentants du conseil de quartier Jean Moulin indiquent qu'ils ont adopté un nouveau mode de fonctionnement en alternant d'un mois à l'autre réunion du collectif d'animation et assemblée plénière. Ils soulignent par ailleurs leur volonté que tous les membres de leur collectif participent en alternance à la coordination des conseils de quartier, ce qui risque de s'avérer difficile eu égard au mode de fonctionnement proposé par ses animateurs. Ainsi, lorsqu'ils seront invités à donner leur avis, ils ne pourront en effet se prononcer qu'à titre personnel, pas au nom de leur conseil de quartier.

Un participant précise que l'organisation proposée par les animateurs est appelée à évoluer et ajoute que n'importe qui peut participer aux réunions de la Coordination, suivant les règles définies

par chaque conseil de quartier. Il ajoute que les membres de la Coordination ne seront jamais invités à voter, mais seulement à faire remonter leur ressenti, leurs opinions, leurs demandes, leurs propositions, etc. Une participante s'interroge donc sur la validité de la charte des conseils de quartier si la Coordination ne se prononce pas par des votes.

Patrick Petitjean estime que la Coordination doit rester un lieu d'échange, un lieu de travail horizontal entre quartiers. Il souligne que ceux qui y participent doivent organiser un retour vers les autres membres de leur conseil de quartier. Un participant considère pour sa part que la Coordination ne doit pas être seulement un lieu d'échange mais aussi un lieu de construction.

Une participante souligne plusieurs erreurs dans la rubrique « quartiers de vie » du dernier numéro de *Tous Montreuil* et invite les journalistes de cette publication à contacter les conseillers de quartier afin de vérifier leurs informations avant leur publication.

En conclusion est proposé l'ordre du jour suivant pour la prochaine réunion de la Coordination :

- organisation de la « journée de partage » des conseils de quartiers ;
- discussion sur la propreté, avec les élus et l'atelier inter-quartiers
- point d'avancement sur l'atelier urbanisme
- parole aux quartiers.

La séance est levée à 22 heures.